

Convention de Coordination Territoriale



Les chiffres  
clés

Enquête

Conditions de Vie des étudiants  
Spéciale Covid-19





---

<b>L'enquête</b>	<b>5</b>
Contexte de l'enquête	6
Population enquêtée	7
<b>Les résultats</b>	<b>8</b>
Continuité pédagogique	9
Logement	11
Activité rémunérée	13
Situation financière	14
Santé et bien-être	16
Indicateur de vulnérabilité	18



# L'enquête

## **La Convention de Coordination Territoriale (CCT)**

La CCT regroupe 7 établissements de l'enseignement supérieur en Nouvelle Aquitaine : l'université de Bordeaux, l'Université Bordeaux Montaigne, l'Université de Pau et des pays de l'Adour, La Rochelle Université, Bordeaux Sciences Agro, Bordeaux INP, et Sciences Po Bordeaux.

Les établissements nommés ci-dessus ont affiché l'ambition de penser et de développer collectivement des actions en faveur de l'enseignement supérieur. L'objectif consiste à travailler en commun pour favoriser l'accès des différents publics à l'enseignement supérieur et à mettre en cohérence l'offre de formation au regard des singularités et des équilibres territoriaux.

Cette coordination s'inscrit dans la dynamique régionale de la Région Nouvelle Aquitaine dans le cadre du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) initié en 2017.

# L'ENQUÊTE

## **L'action 3 : études sur les étudiants**

La coopération entre les établissements partenaires a pour volonté :

- De déterminer et porter toutes les études stratégiques relatives au suivi des parcours étudiants (réussite, orientation, insertion professionnelle). Il s'agit de l'action 3.1 portée par l'université de Bordeaux.

- De déterminer et porter toutes les études stratégiques relatives à l'environnement étudiant, aux conditions de vie et notamment à la problématique du logement. Il s'agit de l'action 3.2 portée par l'Université Bordeaux Montaigne.

Cette enquête s'inscrit donc dans le cadre de l'action 3.2 et répond à l'objectif qui vise à étudier les conditions de vie et d'études afin de mieux accompagner les étudiants dans leur diversité.

## **Contexte de l'enquête**

Ce livret est le résultat de l'enquête « Conditions de Vie des étudiants - Edition Covid-19 » réalisé par l'Observatoire des Etudiants de l'Université Bordeaux Montaigne en collaboration avec le personnel des observatoires des établissements partenaires de la CCT.

Les établissements ayant participé à cette enquête sont les suivants : l'université de Bordeaux, l'Université Bordeaux Montaigne, l'Université de Pau et des pays de l'Adour, La Rochelle Université, et Bordeaux INP.

Cette enquête fait suite à un travail qui a débuté en 2015 et qui vise à établir, sur la base d'indicateurs statistiques, un état des lieux des conditions de vie des étudiants. L'objectif est de mettre en place un baromètre des conditions de vie, et de suivre l'évolution de ces indicateurs.

2 éditions ont été réalisées : une première en 2015 et une seconde en 2018. La troisième édition était censée se tenir sur l'année 2020-21, mais il a été décidé de la reporter en raison de la crise sanitaire qui a fortement perturbé nos rythmes de vie.

C'est ainsi qu'est née, l'édition spéciale Covid-19. Une édition plus courte, reprenant certains indicateurs du baromètre de 2015 et 2018 et avec des questions adaptées aux conditions de vie en période de crise sanitaire. L'objectif était de mesurer les conséquences de la crise sur les conditions de vie des étudiants et d'identifier les profils les plus fragilisés pour renforcer les plans d'actions.

**Tableau 1 : Effectif interrogé par établissement**

	<b>Effectif</b>	<b>Pourcentage</b>
<b>Bordeaux INP</b>	2 516	3 %
<b>La Rochelle Université</b>	7 795	10 %
<b>Université Bordeaux Montaigne</b>	14 080	18 %
<b>Université de Bordeaux</b>	40 405	52 %
<b>Université de Pau et des Pays de l'Adour</b>	12 833	17 %
<b>Total</b>	77 629	100 %

*Source : Enquête CVE Covid-19*

## L'ENQUÊTE

 **Population enquêtée**

La passation de l'enquête, sous forme de questionnaire en ligne, s'est déroulée à partir du 8 mars 2021 pour Bordeaux INP, l'Université de Pau et des pays de l'Adour, et l'Université Bordeaux Montaigne. Elle a commencé le 24 mars pour l'université de Bordeaux et le 31 mars pour La Rochelle Université. L'enquête a été clôturée au 30 avril 2021.

Au total, ce sont 77 629 étudiants qui ont été interrogés, parmi lesquels 13 175 ont répondu, soit un **taux de retour de 17 %**.

Les étudiants interrogés sont inscrits dans un des cinq établissements participants à l'enquête, dans une formation de bac+1 à bac+8, de nationalité française ou étrangère, en formation initiale ou en apprentissage. Néanmoins, les étudiants en formation délocalisées à l'étranger, en formation à distance ou en formation continue ou permanente et ceux inscrits en DAEU, Prépa Capes/Agrégation, DU ou certificats ont été exclus de l'analyse sur le périmètre de la CCT.

Pour assurer la représentativité de l'échantillon interrogé par rapport à notre population totale, les données ont été redressées à partir du sexe, de l'établissement, de l'âge et sur le fait d'être boursier ou non.

**Tableau 2 : Effectif selon les profils**

	<b>Effectif</b>	<b>Pourcentage</b>
<b>Femmes</b>	9 319	71 %
<b>Hommes</b>	3 856	29 %
<b>Français</b>	11 998	91 %
<b>Etranger</b>	1 177	9 %
<b>Charentes Maritime</b>	1 447	11 %
<b>Dordogne</b>	186	1 %
<b>Gironde</b>	9 155	70 %
<b>Landes</b>	73	<1 %
<b>Lot et Garonne</b>	263	2 %
<b>Pyrénées Atlantiques</b>	1 966	15 %
<b>Hautes Pyrénées</b>	85	<1 %
<b>Administration économique et sociale</b>	325	3 %
<b>Droit - Sciences politiques</b>	1 606	12 %
<b>Langues</b>	1 872	14 %
<b>Lettres - Sciences du langage - Arts</b>	936	7 %
<b>Santé</b>	761	6 %
<b>Sciences de la vie, de la terre et de l'univers</b>	1 346	10 %
<b>Sciences économiques - Gestion</b>	1 030	8 %
<b>Sciences fondamentales et applications</b>	1 743	13 %
<b>Sciences humaines et sociales</b>	2 503	19 %
<b>STAPS</b>	244	2 %
<b>IFSI</b>	308	2 %
<b>Ecole d'ingénieurs</b>	501	4 %
<b>Bac+1</b>	4 300	31 %
<b>Bac+2</b>	2 963	20 %
<b>Bac+3</b>	2 682	19 %
<b>Bac+4</b>	573	9 %
<b>Bac+5</b>	1 504	11 %
<b>Bac+6 et plus</b>	1 140	10 %
<b>Autre</b>	13	<1 %
<b>Total</b>	77 629	100 %

Source : Enquête CVE Covid-19

# Les résultats

Les résultats présentent la synthèse des principaux indicateurs des 5 grandes thématiques abordées lors du questionnaire :

- La continuité pédagogique
- Le logement
- L'activité rémunérée
- La situation financière
- La santé/bien-être

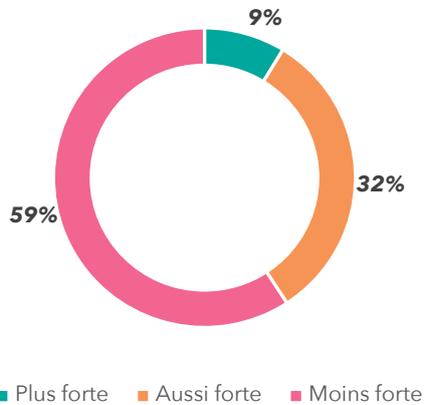
A noter que les étudiants en interruption d'études et en année de césure ont été exclus de l'analyse. Les effectifs étaient trop faibles pour conduire une analyse spécifique.

Les doctorants ont été exclus de l'analyse sur la thématique de la continuité pédagogique, situation financière et de l'activité rémunérée pour éviter de biaiser les résultats. Les effectifs étaient également trop faibles pour réaliser une analyse spécifique des doctorants sur ces thématiques.

# CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

## Adaptation des cours

Graphique 1 : Présence aux cours en visio



Source : Enquête CVE Covid-19

Du côté de la concentration pendant les cours en visio par rapport à celle pendant les cours en présentiel, une forte majorité d'étudiants (85 %) déclarent qu'elle est moins importante. Seulement 4 % la jugent plus importante, et 11 % trouvent qu'elle est identique.

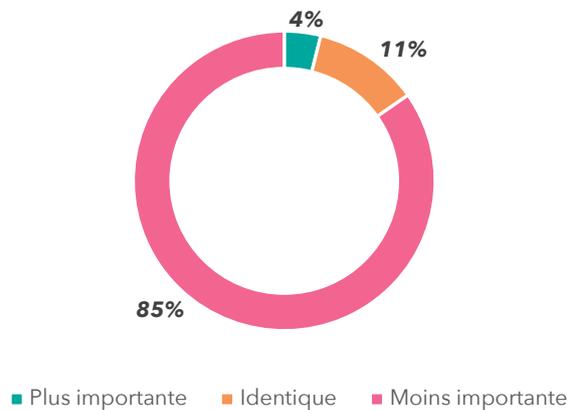
Par ailleurs, 56 % de l'ensemble des étudiants indiquent être à la fois moins concentrés pendant les cours en visio et sont aussi présents en cours en visio.

Par rapport aux cours en présentiel, on observe que 59 % des étudiants considèrent être moins présent aux cours en visio lors du 2ème semestre. Et 30 % jugent leur présence beaucoup moins forte.

Pour 32 %, leur présence en cours reste similaire au présentiel et 9 % déclarent qu'elle est plus forte aux cours en visio.

Les étudiants en bac+1 et bac+2 sont les plus concernés parmi ceux qui assistent moins aux cours en visio. En effet, ils sont 63 % à le déclarer contre 54 % des étudiants en bac+5.

Graphique 2 : Concentration pendant cours visio

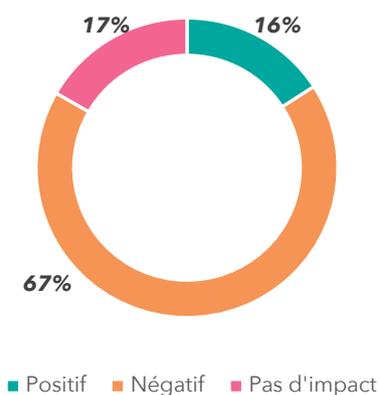


Source : Enquête CVE Covid-19

**69%** des étudiants ont déclaré que leur motivation s'est détériorée pour suivre les cours du second semestre.

## Impact sur la réussite

Graphique 3 : Impact sur la réussite



Source : Enquête CVE Covid-19

Une majorité d'étudiants (67 %) considèrent que la crise aura un impact négatif sur la réussite de leurs études. 70 % des bac+1 et bac+2 le pensent, et les étudiants inscrits en sciences de la vie, de la terre et de l'univers sont les plus convaincus d'un impact négatif (73 %).

16 % des étudiants y voient un impact positif. C'est notamment le cas pour 21 % des inscrits en droit - sciences politiques.

Et 17 % déclarent que la crise n'aura aucun impact sur la réussite de leurs études. 28 % des étudiants en école d'ingénieurs le pensent.

# CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

## ► Impact sur la valeur du diplôme

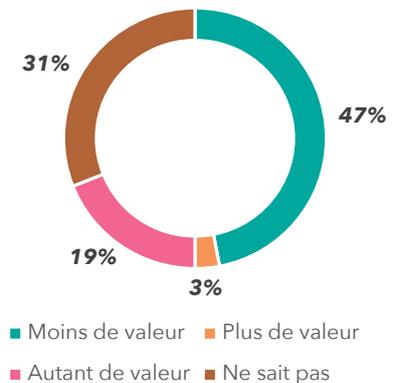
Près de la moitié des étudiants (**47 %**) considèrent que la crise sanitaire aura une influence négative sur la valeur de leur diplôme.

C'est le cas pour **56 %** des étudiants en Administration Economique et Sociale (AES) et **53 %** en Sciences économiques - gestion.

**19 %** pensent que le diplôme gardera la même valeur qu'avant la crise sanitaire. Ce sont notamment **39 %** des étudiants en santé qui le pensent, et **28 %** en école d'ingénieurs.

Un tiers des étudiants ne savent pas, et **3 %** estiment que leur diplôme aura plus de valeur.

**Graphique 4 : Influence sur la valeur du diplôme**



Source : Enquête CVE Covid-19

## ► Projet d'études pour l'année 2021-22

**72%** des étudiants vont poursuivre leurs études comme prévu l'année prochaine. Cela concerne à peu près tous les niveaux d'études (sauf les bac+5).

**10%** auront terminé leurs études, et souhaitent trouver un travail. Il s'agit des étudiants en fin de cursus, plutôt en bac+3 ou bac+5.

**8%** ont décidé ou envisagent de se réorienter dans une autre formation ou un autre domaine d'études. Ce sont notamment des étudiants en bac+1 (**12 %** d'entre eux), **12 %** des étudiants en lettres, sciences du langage et arts, et **12 %** en langues.

**4%** envisagent de redoubler leur année pour reprendre l'année suivante, dans des conditions normales. Les hommes sont un peu plus nombreux dans cette situation.

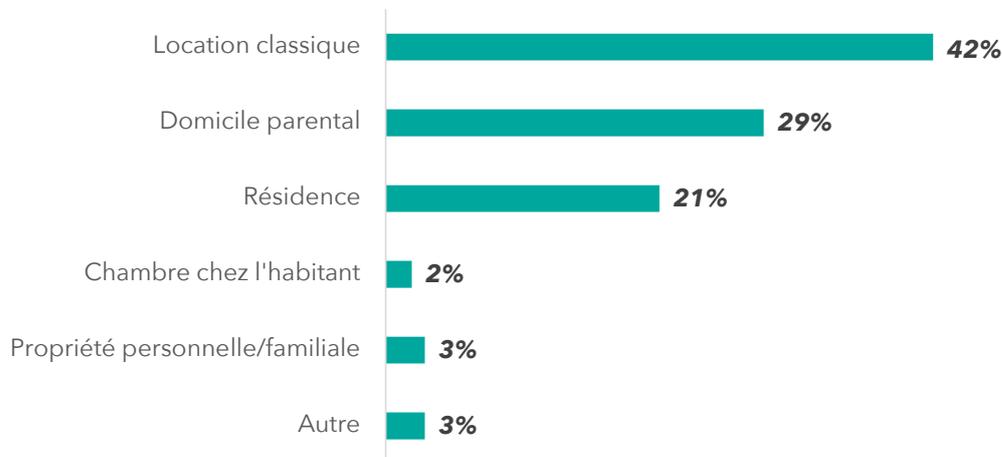
**3%** ont décidé ou envisagent d'arrêter leurs études plus tôt pour s'insérer sur le marché du travail. Cela concerne plutôt ceux en bac+3.

**3%** envisagent de décaler leur entrée sur le marché du travail en poursuivant leurs études, ou alors sont en attente des résultats de leur année pour savoir quoi faire, ou bien ne savent pas encore au moment de l'enquête.

## LOGEMENT

## ► Type de logement pendant les études

Graphique 5 : Type de logement



Source : Enquête CVE Covid-19

Le domicile parental est composé des étudiants ayant déclaré vivre chez leurs parents pendant l'année universitaire et de ceux hébergés par un membre de leur famille. Les résidences CROUS, privées ou des établissements ont été regroupées dans la catégorie «Résidence».

Par rapport à l'enquête de 2018, on observe une diminution des locations classiques (-7 points) et une augmentation du domicile parental (+6 points). Un phénomène qui semble être une conséquence de la crise sanitaire, avec une année pleine d'incertitude quant à la reprise des cours sur site.

### Lors du second confinement (30 oct - 15 dec 2020) :

36%

ont changé de logement dont 89 % sont retournés chez leurs parents.

Pour ceux qui ont changé de logement, en voici les raisons\* :

- 52 % pour éviter de rester seul
- 38 % pour être plus proche de sa famille
- 29 % pour avoir un logement plus grand
- 26 % pour faire des économies
- 17 % pour avoir un meilleur équipement ou internet

64%

sont restés dans le même logement qu'ils occupent pendant l'année.

Pour ceux qui n'ont pas changé de logement, en voici les raisons\* :

- 42 % ne voulaient pas
- 22 % n'ont pas eu l'occasion ou pas d'autre logement
- 21 % avaient des cours en présentiel
- 19 % ont des parents qui habitent trop loin
- 10 % avaient des obligations professionnelles

31%

de l'ensemble des étudiants sont restés seuls pendant le second confinement.

\*Ces questions sont à réponses multiples, le total ne fait pas 100 %.

# LOGEMENT

## ► Satisfaction des conditions de logement

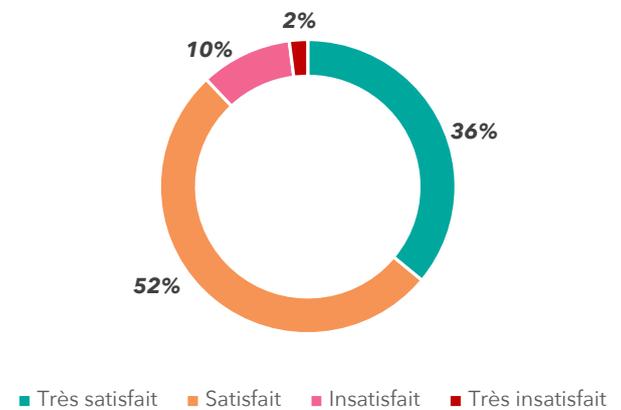
Les étudiants sont globalement satisfaits de leurs conditions de logement dans **88 %** des cas. **36 %** se disent très satisfaits. A l'inverse, **12 %** ne le sont pas.

En 2018, le niveau de satisfaction générale se situait à **86 %**, le taux est donc resté stable.

Chez les étudiants étrangers, **27 %** se disent insatisfaits de leurs conditions de logement contre **11 %** pour les étudiants français.

Les étudiants de 24 ans ou plus sont moins satisfaits que ceux de 20 ans ou moins. En effet, **82 %** sont satisfaits contre **91 %** pour les plus jeunes. Cela s'explique notamment par le fait que les étudiants de 20 ans ou moins sont plus nombreux à vivre au domicile parental.

Graphique 6 : Satisfaction conditions logement

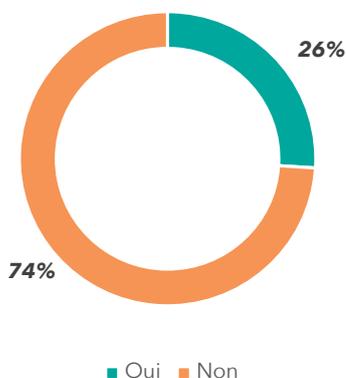


Source : Enquête CVE Covid-19

## ► Difficultés de logement

(uniquement sur les étudiants décohabitants\*)

Graphique 7 : Grandes difficultés de logement



Source : Enquête CVE Covid-19

\*Les décohabitants sont les étudiants ayant quitté le domicile parental.

Ce sont **26 %** des étudiants décohabitants qui déclarent avoir rencontré de grandes difficultés de logement au cours de l'année universitaire.

Les étudiants étrangers sont les plus touchés par ces difficultés, **50 %** en ont déclaré contre **22 %** pour les étudiants français.

Ceux âgés de 24 ans ou plus sont aussi plus nombreux que ceux de 20 ans ou moins à en rencontrer avec **32 %** contre **20 %**.

Et les étudiants ayant au moins un parent inactif sont **39 %** à en déclarer contre **20 %** pour ceux ayant au moins un parent cadre.

55%

ont eu des difficultés à payer les charges du logement.

32%

ont un logement de mauvaise qualité.

24%

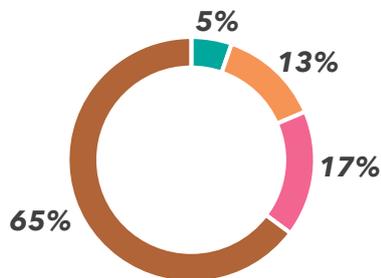
ont eu des difficultés à trouver un logement ou un garant.

Attention : ces questions sont à réponses multiples, le total ne fait pas 100%.

# ACTIVITÉ RÉMUNÉRÉE

## Exercice d'une activité rémunérée pendant l'année

Graphique 8 : Activité rémunérée



- Oui, une activité que je n'exerce plus
- Oui, une activité occasionnelle
- Oui, une activité rémunérée régulière
- Non

Source : Enquête CVE Covid-19

Au total, **35 %** des étudiants déclarent avoir travaillé au moins une fois au cours de l'année universitaire.

**17 %** travaillent régulièrement, **13 %** de manière occasionnelle, et **5 %** ne travaillent plus au moment de l'enquête.

L'exercice d'une activité rémunérée augmente avec l'âge. En effet, **54 %** des 24 ans ou plus ont travaillé au moins une fois au cours de l'année contre **21 %** des 20 ans ou moins.

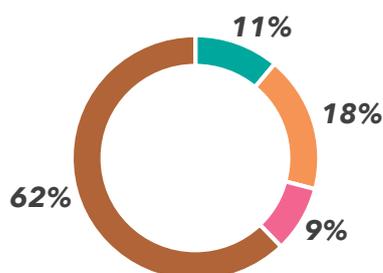
**18 %** de l'ensemble des étudiants travaillent en parallèle de leurs études, c'est à dire en plus des heures de cours. **11 %** le font régulièrement et **7 %** occasionnellement. La durée moyenne de travail pour l'activité parallèle est de 13h par semaine.

**8 %** de l'ensemble des étudiants travaillent car ça leur est indispensable pour vivre. Et **3 %** de l'ensemble des étudiants précisent que c'est le cas depuis la crise sanitaire.

## Adaptation de l'activité à la crise

(uniquement sur les étudiants qui travaillent régulièrement ou occasionnellement)

Graphique 9 : Modification activité second confinement



- Oui, j'ai travaillé plus d'heures
- Oui, j'ai travaillé moins d'heures
- Oui, je ne travaille plus temporairement
- Non, rien n'a changé

Source : Enquête CVE Covid-19

Parmi les **30 %** d'étudiants qui ont déclaré travailler occasionnellement ou régulièrement, **69 %** d'entre eux ont débuté cette activité avant la fin du second confinement. Ils représentent **9 %** de l'ensemble des étudiants.

**27 %** des étudiants qui ont moins travaillé qu'en temps normal (**18 %** ont travaillé moins d'heures et **9 %** ne travaillent plus temporairement). Sur l'ensemble des étudiants, ils représentent **5 %**.

Parmi ces étudiants là :

- **66 %** ont déclaré avoir perçu moins de revenus que d'habitude (**4 %** de l'ensemble des étudiants).

- **32 %** ont rencontré d'importantes difficultés financières (**2 %** de l'ensemble des étudiants).

2%

des étudiants ne travaillent plus au moment de l'enquête car ils ont été contraints d'arrêter à cause de la crise.

## SITUATION FINANCIÈRE

## Revenus par profil

Tableau 2 : Revenus par profil

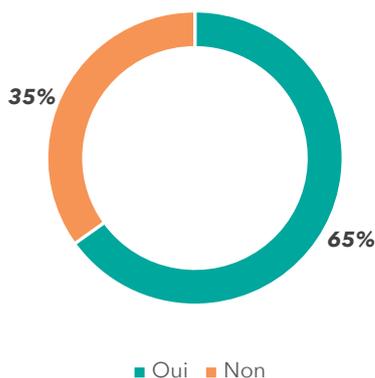
	Médiane*	Moyenne
Référence	340 €	407 €
Cohabitants	150 €	229 €
Décohabitants	420 €	472 €
Boursiers	420 €	440 €
Non boursiers	250 €	386 €
Etudiants salariés	436 €	509 €
Etudiants non salariés	300 €	362 €

Source : Enquête CVE Covid-19

\*La médiane est la valeur qui sépare les données en 2 parts égales.

## Sources de revenus

Graphique 10 : Aide familiale



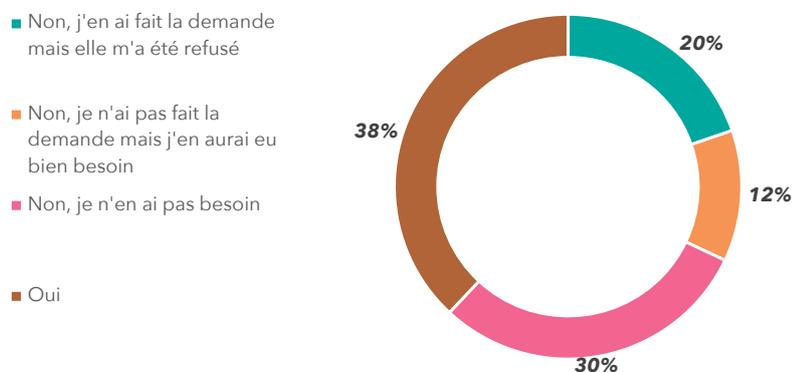
Source : Enquête CVE Covid-19

**65 %** des étudiants déclarent bénéficier régulièrement d'une aide financière de la part de leur famille.

C'est le cas pour **70 %** des étudiants décohabitants et **53 %** des étudiants cohabitants. Moins d'un étudiant étranger sur deux (**46 %**) en bénéficient contre **67 %** des étudiants français. Les étudiants ayant un parent inactif sont **39 %** à la toucher contre **76 %** des étudiants ayant un parent cadre.

**250 €**, c'est la médiane du montant de l'aide familiale. La moyenne est à 310 €. Le montant augmente à mesure que les étudiants grandissent : **65 %** des 24 ans ou plus touchent plus de 250 € contre **38 %** des 20 ans ou moins.

Graphique 11 : Bourses



Source : Enquête CVE Covid-19

**38 %** des étudiants touchent les bourses sur critères sociaux du CROUS.

Parmi eux, **67 %** ont un échelon inférieur ou égal à 3, c'est à dire compris entre 103 € et 329 € par mois.

**20 %** en ont fait la demande, mais elle a été refusée, **30 %** n'en ont pas besoin, et **12 %** ne l'ont pas demandée mais en aurait eu besoin.

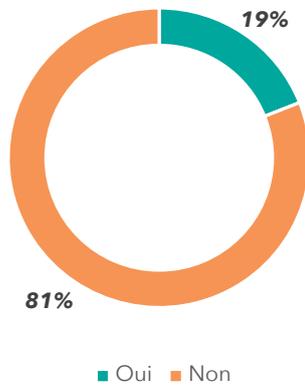
**70%**

des étudiants décohabitants perçoivent les APL de la CAF.

# SITUATION FINANCIÈRE

## Difficultés financières

Graphique 12 : Difficultés financières



Source : Enquête CVE Covid-19

**19 %** des étudiants déclarent avoir rencontré des difficultés telles qu'ils n'ont pas pu faire face à leurs besoins au cours de l'année universitaire. En 2018, ils étaient **28 %** à le déclarer soit un recul de 9 points.

Les étudiants étrangers sont beaucoup plus touchés par ce problème que les étudiants français. En effet, ils sont **56 %** à en déclarer contre **15 %**.

Par rapport à 2018, on observe un recul de 12 points des difficultés pour les étudiants français, qui étaient **27 %** à en déclarer. À l'inverse, les difficultés financières des étudiants étrangers ont augmenté de 5 points cette année.

À noter que presque un étudiant sur deux (**49 %**) qui déclare être confronté à ces difficultés, ne bénéficie pas d'une aide familiale.

## Impact de la crise

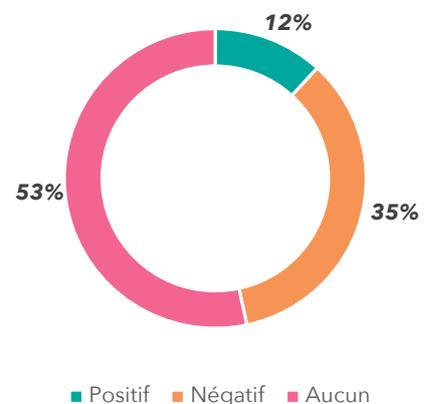
**35 %** des étudiants déclarent que la crise sanitaire a eu un impact négatif sur leur situation financière. À l'inverse, **12 %** le jugent positif et **53 %** estiment que la crise n'a pas eu d'impact.

**58 %** des étudiants qui avaient une activité rémunérée mais qui ne travaillent plus au moment de l'enquête, déclarent un impact négatif. Au total, ils représentent **3 %** de l'ensemble des étudiants.

Les étrangers sont surreprésentés par rapport aux étudiants français pour déclarer un impact négatif. En effet, ils sont **66 %** contre **31 %**, soit un peu plus du double.

L'impact négatif est également plus marqué chez les étudiants les plus âgés, avec **46 %** des 24 ans ou plus contre **28 %** des 20 ans ou moins.

Graphique 13 : Impact sur la situation financière



Source : Enquête CVE Covid-19

## Les aides

**25%** ont touché une aide exceptionnelle liée à la crise sanitaire. Parmi eux, **58 %** citent la prime covid (150 € destinés aux étudiants boursiers et bénéficiaires des APL, âgés de moins de 25 ans).

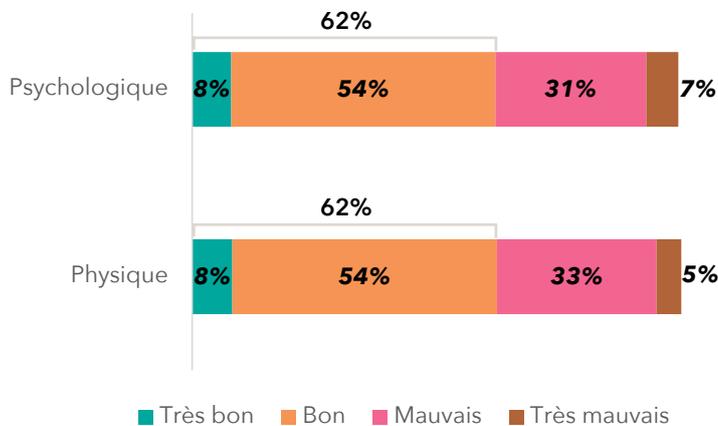
**40%** ont perçu une aide alimentaire, y compris les repas du CROUS à 1 €. Parmi eux, **53 %** d'étudiants étrangers en ont bénéficié contre **39 %** des étudiants français.

**90%** ont quelqu'un sur qui compter en cas de difficulté pour leur venir en aide financièrement ou en nature.

## SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

## Perception état de santé physique et psychologique

Graphique 14 : Evaluation état de santé



**62 %** des étudiants se déclarent en bonne santé psychologique.

On observe un recul de 13 points par rapport à 2018 où ils étaient **75 %**.

Sur l'aspect physique, les conséquences de la crise sont encore plus marquées.

Ils sont **62 %** à se dire en bonne santé physique cette année contre **85 %** en 2018, soit une forte baisse de 23 points.

Source : Enquête CVE Covid-19

**61%**

déclarent que leur état de santé psychologique s'est détérioré.

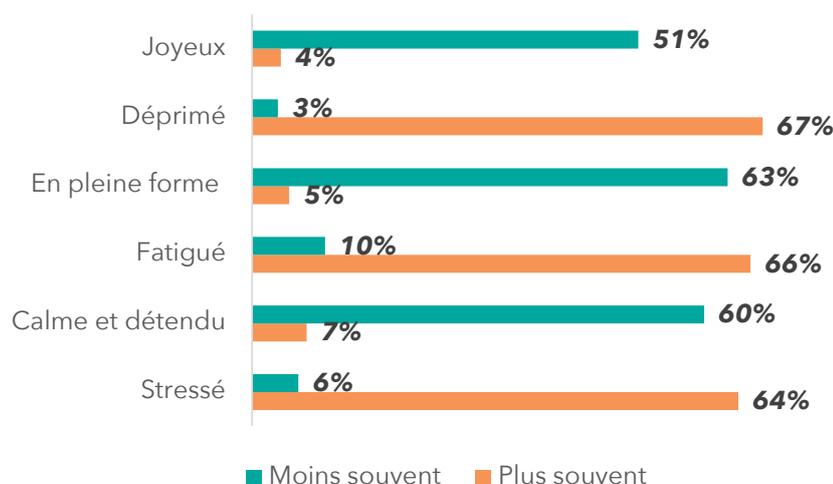
**46%**

déclarent que leur état de santé physique s'est détérioré.

## Ressenti émotionnel

Il a été demandé aux étudiants d'évaluer comment ils se sentent depuis le passage des cours en distanciel par rapport à une période normale. L'ensemble est plutôt négatif et témoigne de la difficulté de cette période de crise sanitaire. De manière générale, les étudiants se disent plus souvent stressés, fatigués et déprimés et moins souvent joyeux, en forme ou calme et détendu.

Graphique 15 : Evolution ressenti émotionnel depuis les cours en distanciel



Source : Enquête CVE Covid-19

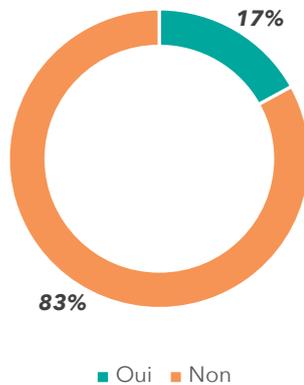
**36%**

se sentent souvent seuls depuis la rentrée, une part qui a doublé par rapport à 2018 où ils étaient **18 %**.

# SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

## ► Renoncement aux soins

Graphique 16 : Renoncement aux soins



Source : Enquête CVE Covid-19

**17 %** des étudiants ont renoncé à consulter un médecin ou un professionnel de la santé au cours de l'année universitaire. Cette part a fortement diminué par rapport à 2018, où ils étaient **35 %**.

### Raisons du renoncement :

- **50 %** ont préféré attendre que les choses aillent mieux
- **28 %** avaient un emploi du temps qui ne le permettait pas
- **22 %** ont trouvé les délais de consultation trop longs
- **22 %** ont eu peur d'aller chez le médecin
- **20 %** n'avaient pas les moyens financiers.

Attention : cette question est à réponses multiples, le total ne fait pas 100 %.

Par rapport à 2018, on note une augmentation du renoncement par peur d'aller chez le médecin qui était à **11 %** et maintenant à **22 %**. A l'inverse, il y a une diminution du renoncement par manque de moyens financiers. Il se situait à **33 %** en 2018 contre **20 %** cette année.

Cette année, les étudiants étrangers sont un peu plus nombreux à renoncer aux soins que les étudiants français, avec **19 %** contre **17 %**. Cette tendance s'est inversée par rapport à 2018, où les étudiants français étaient plus nombreux à renoncer pour **35 %** d'entre eux contre **26 %** des étudiants étrangers.

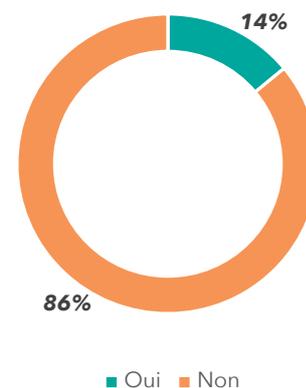
## ► Restrictions alimentaires

Graphique 17 : Restrictions alimentaires

**14 %** des étudiants ont déclaré de pas manger à leur faim de manière répétée au cours de l'année universitaire. On note ici aussi une diminution par rapport à 2018, où ils étaient **19 %**.

### Raisons des restrictions :

- **44 %** n'avaient pas les moyens
- **34 %** pour économiser du temps
- **33 %** par manque d'organisation
- **20 %** font attention à leur poids
- **6 %** pour des raisons de santé



Source : Enquête CVE Covid-19

Attention : cette question est à réponses multiples, le total ne fait pas 100 %.

Par rapport à 2018, la part de ceux qui se restreignent par manque de temps a reculé de 10 points. L'évolution des autres motifs reste stable dans l'ensemble. On observe une petite augmentation de 2 points pour ceux qui n'avaient pas les moyens financiers et pour le manque d'organisation, ainsi qu'une augmentation de 4 points pour ceux qui font attention à leur poids.

# INDICATEUR DE VULNÉRABILITÉ

## ► Définition

L'indicateur de vulnérabilité étudiante est né d'un groupe de travail de Résosup (RÉSeau des Observatoires de l'enseignement SUPérieur). Il est calculé à partir des réponses données aux questions ci dessous :

- Avoir des difficultés financières telles qu'il a été impossible de faire face à leurs besoins (Oui = 2 points)
- Avoir des proches qui peuvent aider en cas de difficulté financières (Non = 1 point)
- Occuper une activité indispensable pour vivre (Oui = 1 point)
- Renoncer à consulter un médecin pour raisons financières (Oui = 2 points)
- Renoncer à manger à sa faim pour raisons financières (Oui = 2 points)
- Perception état santé physique (mauvais ou très mauvais = 1 point)
- Perception état santé psychologique (mauvais ou très mauvais = 1 point)
- Sentiment de solitude (souvent = 1 point)
- Avoir rencontré de grandes difficultés de logement ? (Oui = 1 point)

On considère qu'un étudiant est en situation de vulnérabilité s'il obtient un score supérieur à 2. Le score maximum est de 12 points.

## ► Mesure de la vulnérabilité

Graphique 17 : Répartition de la vulnérabilité



Source : Enquête CVE Covid-19

Un étudiant non vulnérable a obtenu un score compris entre 0 et 2. Un étudiant vulnérable a obtenu un score compris entre 3 et 6. Et un étudiant très vulnérable a obtenu un score compris entre 7 et 12. D'après ce que les étudiants ont déclaré, **33 %** d'entre eux sont considérés comme vulnérables. On relève une augmentation de 3 points par rapport à 2018, où ils étaient **30 %**.

La vulnérabilité est assez marquée et croissante pour les étudiants étrangers. En effet, **65 %** d'entre eux sont considérés comme vulnérables contre **51 %** en 2018. Les étudiants en lettres, sciences du langage et arts sont les plus vulnérables parmi les autres disciplines avec **39 %** d'entre eux. La vulnérabilité tend à augmenter avec l'âge, **36 %** des 24 ans ou plus sont vulnérables. Et l'origine sociale joue aussi : **47 %** des étudiants ayant un parent inactif sont vulnérables.

Deux phénomènes sont constatés concernant l'indicateur de vulnérabilité :

Il y a d'un côté, les étudiants non vulnérables et vulnérables pour qui, certains aspects se sont améliorés : le renoncement aux soins ou les restrictions alimentaires pour raisons financières ont diminué, et les difficultés financières sont moins importantes. Mais d'autres aspects tels que la santé physique ou psychologique ou le sentiment de solitude se sont dégradés. Et de l'autre, nous avons les étudiants très vulnérables pour qui presque tous les aspects se sont dégradés, sauf le renoncement aux soins pour raisons financières.





**Université Bordeaux Montaigne  
Observatoire des étudiants**

Domaine universitaire  
33 607 PESSAC Cedex

ode@u-bordeaux-montaigne.fr  
[www.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/universite/chiffres-cles.html](http://www.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/universite/chiffres-cles.html)